

# LE MAURICIEN EN FRANCE

bulletin du M.T.M. MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS

N° 2

MAURICIENS

2 Ave S. Malle Paris 17

APPEL DES MAURICIENS SANS PAPIERS A LEURS FRERES DE FRANCE QUI ONT EU DES PAPIERS EN 73 ET EN 74, à la suite des actions du Comité de Défense des Droits et de la Vie des Travailleurs Immigrés.

L'été avance. Notre lutte continue. Pour vaincre, nous devons empêcher les autorités françaises et l'ambassade qui cherchent à nous isoler et à démoraliser les sans-papiers. Le 5 juillet à l'île Maurice, Le MMM dans une conférence de presse, a décidé pour appuyer notre lutte de boycotter le congrès de la Francophonie que le gouvernement français prépare en septembre. Ce congrès est organisé par les responsables du Ministère de la Coopération et du Ministère des Affaires Etrangères, le Quai d'Orsay. Pour ce Congrès, MM. Chirac, Poher, et 150 députés francophones seront à Maurice le 14 septembre. De son côté, le PMSD et l'UDM, l'opposition parlementaire mauricienne critiquait les déclarations de Ramgoolam du 29 juin, diffusées sur toutes les ondes, RTL et Europe 1, le 1er juillet. Le PMSD semblait vouloir faire mieux et appelait les familles des sans-papiers à une manifestation devant l'ambassade le 14 juillet. En fait, il s'agissait d'une basse manoeuvre politique pour commencer sa campagne électorale. La manifestation n'a pas eu lieu. Le lendemain, le PMSD commençait une campagne de calomnie contre les mauriciens sans papiers et leurs représentants, désignés par eux pour discuter avec les pouvoirs publics. Il écrit dans le Populaire que les mauriciens sont manipulés par l'extrême gauche, les communistes et H. Masson; ces mensonges pour ne pas reconnaître que des travailleurs sont capables de s'organiser eux-mêmes, de décider eux-mêmes des actions à mener, et de contrôler les délégués qu'ils ont élu. Ce que craint le PMSD, c'est que les Assemblées de Ste Odile sont un exemple de démocratie ouvrière. La démocratie n'est pas l'amie de l'ex-ministre de l'émigration, que seuls les patrons-négriers à la manière des Silvério regrettent ici.

Tous les partis et syndicats de la GWT nous ont consulté, car nous représentons les 2000 sans papiers en lutte. Tous, sauf le PMSD. Pourquoi ? que craint-il donc des émigrés mauriciens ?

Où en sommes nous ? Tout près de la victoire. A deux doigts des papiers. Comment pouvons nous affirmer cela ? Les récents entretiens avec les Affaires Etrangères au Quai d'Orsay, à Paris le 25 juillet. Les menaces qui pèsent sur le Congrès de la Francophonie inquiètent les responsables de la diplomatie française. Ils veulent un beau congrès, bien réussi avec beaucoup de fleurs, de couleurs, où l'image de la France puisse être améliorée après ses déboires aux Comores, à Madagascar, à Djibouti, et face à l'hostilité de plus en plus vive des Réunionnais. Un beau congrès, du beau monde ami de la France, c'est le paradis mauricien qui peut le leur offrir.

Mais, rien n'est encore gagné. Cela peut être une tactique pour nous faire patienter. Après le congrès, nous ne pourrions plus rien faire. Aussi, pas question de dormir malgré les fortes chaleurs. Cette chaleur qui asphyxie nos camarades entassés dans des mansardes et les chambres de bonnes sous les toits de Paris. Nous étouffons, trop, c'est trop d'attente. Il faut continuer et agir contre l'agonie. Le 21 septembre GRAND RASSEMBLEMENT DES MAURICIENS DE FRANCE, à PARIS.

Comment allons créer ce rassemblement ? Par étapes, en premier lieu allons là où les mauriciens se terrent et avec les plus décidés et les plus courageux créons un petit comité de base. Autour de ce comité on organisera la vente de ce bulletin, la diffusion des informations, puis on organisera la Fête du 21. Car ce rassemblement doit être une occasion de faire la Fête tous ensemble, les anciens et les nouveaux émigrants mauriciens. Pour bien préparer la Fête, une coordination de tous les comités de Paris et de la région parisienne aura lieu à Ste Odile le 14 septembre. Le jour de l'ouverture du fameux congrès de la francophonie. Avec les représentants des organisations françaises qui soutiennent notre lutte. Camarades, bon travail.

Les sans-papiers sont en lutte contre les menaces d'expulsion et pour des papiers de séjour et de travail, depuis le 22 mai. Des délégations se sont rendus successivement au ministère de la Coopération (le 6 juin), au Sénat (le 17 juin), au Secrétariat d'état à l'immigration (le 18 juin), à l'Hotel Matignon le 20 juin. Après avoir visité les patrons et les syndicats patronaux qui emploient des mauriciens irrégulièrement, ils ont occupé durant 2 heures la FNEN, Fédération nationale des entreprises de nettoyage. Le 15 juillet, ils étaient reçus par M. Le Cabec à la Préfecture de Police, pour savoir où en étaient les mesures annoncées par M. Dijoud concernant la reconstitution des familles en France. Le 19, parution du Numéro Un de notre bulletin.

ORLY, le 20 juillet. 200 mauriciens refoulés. Ils n'ont pas pu poser les pieds sur le territoire français. Seules 2 femmes en règle ont pu rejoindre leurs maris qui les avaient faites venir.

=====

Paris, le 21 juillet. Le Ministère des Affaires Etrangères convoque les conseillers de l'ambassade de l'île Maurice au quai d'Orsay. Ce que nous avons appris c'est que la diplomatie française a été impressionnée par le mouvement de soutien qui s'est développé à Maurice même.

Paris, le 24 juillet. Un comité de base est créé rue de Tlemcen. Les camarades de ce comité décident de se joindre à la commission exécutive qui a annoncé une délégation au quai d'Orsay le lendemain.

Paris, le 25 juillet. Une Délégation des sans-papiers va au Ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay. Cette délégation sera reçue à 10H30, elle sortira vers 12 H. Pour le Quai d'Orsay, le problème des 2000 sans-papiers n'est plus une affaire strictement intérieure à la France et qui relève du social et des ministres compétents, Dijoud et Poniatoski. C'est une affaire maintenant politique, à cause des manifestations prévues à Maurice, et la diplomatie intervient directement pour obtenir la régularisation des 2000. Les sans-papiers ont réaffirmé leurs revendications. Durant une heure et demi, ils ont décrit leurs conditions de vie et de séjour, dramatiques. Ils ont dénoncé les brutalités policières, les opérations de contrôles dans certains hotels et dans les métros. Mr Georges Roux qui recevait la délégation a laissé entendre que les principaux obstacles à la régularisation étaient posés par l'Intérieur, M. Poniatoski. Il a promis d'intervenir auprès de son ministre et s'est engagé à l'avenir d'intervenir chaque fois que nous lui ferons connaître les difficultés des mauriciens avec la police. Sur le pont Alexandre III, nous avons tenu une assemblée pour informer les camarades qui n'avaient pas pu entrer. 25 présents. Notre conclusion: la courtoisie et l'empressement qu'ils ont mis pour nous accueillir témoignent de leur souci d'éviter toute occasion d'irriter les mauriciens de Paris et de Maurice. Visiblement ils chechent à nous ménager.

Sens, le 27 juillet. Premier Congrès du MTM. Des délégués de toutes les luttes menées par les mauriciens depuis 2 ans en France, se sont réunis en un premier congrès. Ils ont fait le point ~~xxx~~ de la situation de l'organisation du Mouvement et un bilan partiel de la lutte des sans-papiers. C'est la première fois que les travailleurs du MTM discutent de l'organisation et des perspectives d'avenir.

Les délégués ont affirmé que le mouvement des travailleurs mauriciens est un mouvement apolitique et que sa vocation principale est la défense des droits des travailleurs mauriciens, la défense de leur vie et de leur dignité. Tout mauricien qui considère légitime de défendre ses droits, sa vie et sa dignité quand ils sont menacés, est autorisé à se dire membre du MTM.

"Nous ne sommes pas un parti politique. Nous ne sommes liés à personne. Notre principe c'est notre autonomie, l'autonomie ouvrière. Nous nous organisons nous mêmes, nous voulons assurer nous mêmes le contrôle de nos luttes et la direction de toutes les actions!"

Les délégués ont mis en place une commission financière et un système de cotisations. Ils ont affirmé par là leur volonté de transformer le nouve-

ment pour qu'il réponde mieux aux désirs de la communauté mauricienne. Développer des comités de base dans les quartiers, sur les usines, dans la province. Enfin, assurer à la rentrée une assemblée extraordinaire du MMN qui ratifiera ou modifiera les propositions élaborées pendant ce congrès.

Port-Louis, le 29 juillet. ABELIN, ministre français de la coopération quitte l'île Maurice. M. Pierre Abelin a quitté Maurice lundi soir pour regagner Paris après un séjour de 3 jours au cours duquel il a eu des entretiens officiels sur le programme d'aide et de coopération. Le ministre a laissé entendre que des demandes d'aides complémentaires étaient envisagées et que les bases nouvelles de la coopération avaient été tracées. M. Abelin a estimé que la coopération franco-mauricienne mérite la mention "très bien".

M. Abelin a indiqué qu'il avait été question au cours des entretiens du sort des 2000 travailleurs mauriciens en France sans papiers et menacés d'expulsion. Il a déclaré qu'il y avait une solution sans doute qui dépendait en partie du gouvernement mauricien. (AFP)

A ce propos, un conseiller de l'ambassade nous a informé que des mesures devaient être prises à Maurice pour contrôler les agents louches et mieux informer les Mauriciens des conditions en France.

Paris, le 29 juillet. Une délégation de sans papiers va à l'ambassade. 20 sans papiers vers II H. sont à l'ambassade pour obtenir des informations et savoir où en sont les négociations à leur sujet. Ils ont dénoncé les contrôles policiers et les refoulements. Ils ont appris qu'un certain Dorain s'occupait des affaires mauriciennes aux Affaires Étrangères. Ils ont compris que le gouvernement français avant de prendre la décision de régulariser les mauriciens sans papiers, exigeait du gouvernement mauricien des mesures strictes qui empêcheraient les mauriciens de venir en touristes chercher du travail.

Paris, Assemblée de Ste Odile, le 27. et le 3 août Deux assemblées nombreuses malgré les vacances et les pressions de toutes sortes pour décourager les mauriciens. Nous avons dit que nous gagnerons tous ensemble les papiers, que c'était notre droit, que le travail clandestin c'était l'esclavage. Pour vaincre, il faut être en liaison. Qu'il fallait constituer un réseau de mauriciens sans papiers. Il faut donner du courage à nos camarades pour qu'ils résistent et ne retournent pas à Maurice. Certains retournent, parce qu'ils ne savent pas qu'une lutte est menée pour eux. Pour le gouvernement ces retours sont des petites victoires qui sapent notre lutte. Il y a aussi l'action des flics. Les flics depuis quelques jours visitent les mauriciens qui ne sont pas directement en contact avec nous. Ils font peur. Disant aux mauriciens qu'ils doivent quitter la France. Les flics font ces pressions pour que le moins possible puisse bénéficier des mesures que prépare Dijoud-Chirac à la rentrée.

Le 27, il y avait des africains. Ces africains ont proposé de créer un conseil juridique pour les immigrés. Un camarade est revenu de l'île Maurice rendre compte de sa mission. Ce camarade a demandé à voir Ramgoolam. Il a attendu en vain 3 heures à l'Hotel du Gouvernement. Ramgoolam a refusé de recevoir notre délégué.

Le 3 août, l'assemblée s'est constituée en comités de base : Comité-Tlemcen, Comité-Magenta, Comité-St-Maur, Comité-R. Poincaré, etc. Et appel massif à tous les mauriciens pour qu'ils participent aux fêtes du 21 septembre. Durant l'été, les assemblées continuent à se tenir à Ste Odile, chaque dimanche.

A 15H → 19H 2 Avenue Stéphane Mallarmé -  
PARIS 17 - métro : Porte de Champerret  
- tous les dimanches - S<sup>TE</sup> ODILE

# NE JETEZ PAS CETTE, APPRENEZ VOS DROITS . PAGE

## LE GUIDE PRATIQUE DES TRAVAILLEURS MAURICIENS EN FRANCE

### SI TU TROUVES DU TRAVAIL: Le S.M.I.C, qui est ce ça?

Le S.M.I.C., salaire minimum interprofessionnelle de croissance, est fixé par le gouvernement. C'est le taux de salaire horaire en dessous duquel un travailleur ne peut être payé. Il s'applique à tous les travailleurs sauf aux employés de maison. Le SMIC peut être augmenté de trois façons: - chaque fois que l'indice officiel des prix augmente de 2%, Le SMIC doit être réévalué d'autant; chaque année au 1er Juillet, le SMIC doit être réévalué en outre en fonction de l'évolution économique de la France. enfin le gouvernement peut, lorsqu'il estime nécessaire majorer le taux du SMIC à tout moment. Attention dans certaines professions le ~~xxx~~ salaire minimum conventionnel est supérieur au SMIC. Il faut se reporter à la convention collective qui s'applique dans l'entreprise. Elle fixe les classifications professionnelles, et en regard, le salaire. Il y a aussi des accords d'entreprise qui déterminent les salaires et les classifications. L'augmentation du minimum conventionnel est décidée par négociations entre patrons et syndicats, le plus souvent à cause de l'action des syndicats.

LA FICHE DE PAIE, bizin analyse ça bien. Elle est obligatoire. Doivent figurer, entre autre, sur la fiche de paie: la période du travail, le nom et la raison sociale de l'employeur, l'emploi ou la catégorie, le nombre h d'heures travaillées dans le mois, le taux horaire, les primes, les charges sociales retenues (sécurité sociale, Assedic, Caisses de retraite).

LE PAIEMENT. Les salariés qui bénéficient d'un accord de mensualisation doivent être payés au moins une fois par mois (avec possibilité d'accompagne sous certaines conditions). Ceux qui bénéficient pas d'accord de mensualisation doivent être payés deux fois par mois. En principe, pour un salaire ~~xx~~ mensuel supérieur à 1500F, le règlement se fait obligatoirement par chèque. Pour un salaire inférieur, le règlement peut se faire en argent liquide.

LES PRIMES On peut classer les primes en 6 catégories:

Primes ayant un caractère de remboursement de frais: Ces primes ne sont pas soumises aux cotisations de la sécurité sociale. Si elles le sont c'est que la sécurité sociale considère que c'est un complément de salaire déguisé, elles rentrent donc dans la deuxième catégorie.

Prime Primes ayant pour but, pour les patrons de compenser les mauvaises conditions de travail: insalubrité, chaleur, travail de nuit, etc. Elles rentrent dans le calcul des heures supplémentaires.

Primes ayant un caractère de récompense pour la fidélité des travailleurs. Par exemple, Prime d'assiduité... elles rentrent dans le calcul des heures supplémentaires.

Primes de productivité liés à l'activité de l'entreprise: elles ne rentrent pas dans le calcul des heures supplémentaires.

Primes de rendement ou de production individuelle ou collective: elles rentrent dans le calcul des heures supplémentaires.

Primes d'ancienneté. Bien que très répandue, aucune loi ne précise qu'une prime d'ancienneté doit être versée aux travailleurs. C'est par voie conventionnelle qu'elle est allouée. Les accords de mensualisation vont permettre de développer cette forme de salaire.

### ATTENTION - CAMARADES

SI TU TROUVES DU TRAVAIL : Assures-toi bien que le salaire que l'on te propose est le salaire net (somme qui te sera versée) et non le salaire brut (d'où seront retirées un certain nombre de retenues). Ne te contentes pas d'un chiffre. Renseigne-toi pour savoir à quel taux, à quel coefficient à quel horaire, le salaire annoncé correspond. Demande s'il comprend les primes (horaires, mensuelles ou annuelles) s'il y a un 13eme mois, quelles sont les avantages différés (charges sociales, mutuelle, retraite complémentaire, etc.)

LA DUREE DU TRAVAIL: Une loi de 1936 établit la durée légale du travail à 40 heures par semaine. Mais les entreprises peuvent avoir recours à des dérogations pour surcroît de travail.

LES HEURES SUPPLEMENTAIRES: Dans le cadre de la semaine du travail, du Lundi 0 heure au Dimanche 24 heures, les tarifs horaires sont majorés de: 25% de la 41e heure à la 48e, 50% à partir de la 48e heure. Sont exclus de la loi les employés de maison et les ouvriers agricoles. Les heures supplémentaires peuvent être effectuées après avis des organisations syndicales et autorisation de l'inspecteur du travail. En cas de chômage, les heures supplémentaires peuvent être interdites pour permettre l'embauchage.

LES HEURES D'EQUIVALENCES: Les décrets particulièrement scandaleux instituant les heures d'équivalence dans plusieurs professions datent de 1936-1937. Par exemple dans le commerce alimentaire, 46 heures sont payées 40 Hrs dans le commerce non alimentaire (transports, hotels, restaurants, coiffeurs, etc.), 42 heures sont payées 40 heures. La justification patronale ne manque pas de saveur: les travailleurs sont présents au travail, même s'ils ne font rien à certain moments de la journée. Alors on les paye 40 heures par semaine pour un temps de présence supérieur.

LES HEURES DE RECUPERATION: L'employeur, peut sous certaines conditions faire récupérer collectivement les heures perdues par suite d'une interruption collective due à un manque d'électricité, à un sinistre, à des jours fériés (uniquement les heures en-dessous de 40 heures). La grève n'est pas récupérable. Les heures de récupération, en dessous de 40 heures permettent en fait aux employeurs de faire effectuer des heures supplémentaires sans payer la majoration de 25 ou 50%. Par voie conventionnelle et accords, de nombreux secteurs professionnels ont réussi à abolir les heures de récupération.

LES HEURES DE PRESENCE NON PAYEES: Dans de nombreuses professions les travailleurs doivent pour exécuter leur tâche, prendre du temps pour se changer, se laver, manger. Ce temps n'est pas considéré par les textes législatifs comme temps de travail effectif. Il n'est pas donc payé, sauf pour quelques métiers très précis où les conventions collectives, accords, usages ont imposé l'incorporation de ce temps comme de travail, grâce à l'action syndicale, (qu'on se souvienne de la très longue grève des mineurs britanniques, début 1974, pour obtenir l'intégration du temps de douche dans le temps de travail.).

Le REPOS HEBDOMADAIRE: Il est interdit de travailler plus de 6 jours par semaine, le repos hebdomadaire doit être au minimum de 24 heures. Le repos hebdomadaire doit normalement être pris le dimanche. Mais des dérogations existent pour certaines professions. Elles prévoient le repos hebdomadaire par roulement.

L'AFFICHAGE OBLIGATOIRE DES HORAIRES: Dans toutes les entreprises et ateliers l'horaire doit être affiché et porté à la connaissance de l'inspecteur de travail. Les travailleurs doivent exiger le respect de l'horaire affiché.



Une COMMISSION - LÉGISLATION tiendra une  
DU TRAVAIL  
permanence le vendredi à 18H30 - 20H

154 rue ST-MAUR - Paris 11<sup>e</sup> - Métro Goncourt

TOUS LES MAURICIENS QUI VIVENT DANS LES  
YVELINES SE RASSEMBLENT LE 26 AOUT A VERSAILLES  
8 RUE DE LA PORTE-DE-BUC, GARE CHANTIERS à 15H =

### La Vie Economique et Sociale.

#### Le PNB et la réalité quotidienne.

Le gouvernement mauricien et les "grands missiés" de la Place d'Armes, à Port Louis, ne cessent de souligner à grand fracas l'essor économique de l'Ile Maurice. C'est le boom ! C'est ainsi qu'on est fier d'apprendre que le PNB (produit national brut) a atteint en 1974 la somme fabuleuse de 2 milliards 800 millions de roupies, c'est à dire qu'il a triplé depuis 1971. Si l'on se base sur ce chiffre record, le revenu annuel par tête d'habitant serait d'environ Rs 3700. C'est à dire qu'une famille moyenne de quatre personnes se répartirait la coquette somme de Rs 14800 par an, soit plus de 1200 roupies par mois.

Rien de moins vrai. Le peuple mauricien continue de mourir de faim et de se serrer la ceinture. Les milliards du PNB ne le concerne pas, ils vont aux millionnaires de l'industrie sucrière.

Ces derniers ont eu un geste: ils ont accordé 2 mois de bonus aux travailleurs des champs et de l'usine. En même temps ils distribuaient 12 mois aux cadres. C'est leur façon de rétablir l'équilibre de l'éventail des salaires.

#### Du Pétrole à Maurice.

Comme le bruit en courait depuis bientôt deux ans, il se confirme que des nappes de pétrole d'une certaine importance ont été découvertes à Saint-Brandon. Le gouvernement mauricien en ferait l'annonce officielle en septembre, en même temps qu'il annoncerait des élections générales pour mars 76 et... une réforme de la Constitution. Ramgoolam espère redorer son blason en le lavant au pétrole !

En attendant on dit que les gisements ne seraient qu'à 4000 pieds de profondeur dans le sous-sol marin, ce qui en faciliterait le pompage. On estime que dès la première année les royalties payées par la société Texaco (à qui le gouvernement mauricien a concédé l'exploitation de son pétrole) se monteraient à un million de roupies par jour. Les ministres et les députés vont s'en mettre plein les poches.

#### Les Grèves.

Après les grèves du début du mois de juillet sur les propriétés sucrières, les travailleurs frustrés et se souvenant des événements de 1971 (ils avaient alors été trompés par les syndicalistes travaillistes de Jugdambi) ne sont toujours pas satisfaits.

Ils envisageraient de se remettre en grève pour obtenir la reconnaissance juridique du SILU et de L'UASI, les deux syndicats de la GWF, de tendance MMM, dans le secteur de l'industrie sucrière.

En pleine période de "coupe" cela risque de porter un coup dur aux patrons et au gouvernement. Il y a donc lieu de croire que les deux syndicats de la GWF seront officiellement "reconnus".

Dans ce cas la GWF aurait bouclé la boucle; elle serait représentée en force dans tous les secteurs du Travail, à l'exception de la fédération autonome du "Service Civil".

#### Grève dans les Hôpitaux.

Depuis le 18 juillet des grèves tournantes ont lieu dans les hôpitaux. Après les laborantins et les techniciens des services de radiographie, ce sont les médecins qui menacent de cesser le travail. Ils se plaignent du manque de médicaments et de personnel. De plus ils s'estiment cruellement lésés en comparaison de leurs collègues du secteur privé. Pas de congés, promotions anarchiques et salaires inadéquats.

Le ministre de la Santé ne se frappe pas, il est en voyage quelque part en Afrique.

Les travailleurs de l'industrie du Transport menacent de se mettre en grève début août. Ils réclament une augmentation de salaires et la semaine de 40 heures.

#### Nouvelles Politiques...

Le bruit se précise que des élections générales auront lieu au début de l'année 76 (en mars ?). Auparavant la Constitution serait remaniée de façon à corriger le découpage des circonscriptions électorales afin de donner certains avantages au Labour. En outre on ferait en sorte de réserver deux ou trois sièges à des travailleurs votant bien. La démagogie ramgoolamienne n'a pas de bornes.

Quant à accorder le droit de vote aux jeunes de 18 ans, il en est question, mais personne ne croit que Ram et ses amis pousseront le goût du suicide jusque là.

Par ailleurs un ministre aurait confié à des journalistes que de toute façon le pouvoir ne donnerait des élections que s'il était sûr de les gagner. Ce n'est donc pas pour demain.

Quoi qu'il en soit, il y a longtemps que le Parti travailliste a commencé sa campagne électorale. Un grand vent de baratin s'est abattu sur les campagnes. Le budget de l'année 75-76 est de 11' avec même des hommes au pouvoir un "budget électoral".

De son côté Gaetan Duval et le PMSD ont commencé leur campagne. Duval espère se servir des 2000 sans-papiers de Paris comme d'un marchepied électoral.

#### Ramgoolam président.

On prête de nouveau à Ramgoolam le projet de se faire nommer Gouverneur Général ou même Président d'une république à naître. Le gouverneur Osman aurait d'ores et déjà donné sa démission.

Seul point noir au tableau : la succession au poste de premier ministre. Ringadoo, dauphin désigné, n'entend pas céder sa place à Boolell (dont Walter non plus ne veut pas). Boolell, pour sa part veut de la place. Il l'a dit très officiellement. Argument des boolellistes : Ringadon est un "madras", tandis que Boolell est un véritable "indien". En plus "éne grand nation".

#### Marcel Mason réclame, Patten dément mais...

Depuis le départ de Rima le ministère de l'Emploi est à prendre. Marcel Mason l'exige pour lui et menace. Il pourrait quitter la majorité si Ram ne cède pas. Chiche ?

Quant à Patten (Da pour les dames) il dément que le torchon brûle avec Duval. Mais quelle nostalgie ministérielle dans son regard.